

Conseil Municipal de la Commune de Sainte Hélène
SÉANCE du 17 juin 2011

DATE DE LA CONVOCATION :	Le 11/06/2011.
PRÉSENTS :	Mrs. : GRENIER Jean-Marc ; GROUSSON Hubert ; GAGNIARRE Claude Bernard ; GRAILLE Gilbert ; GUILLOT Hervé ; MOREAU Jean-Marc ; PIRODDI Claude. Mmes GILOT Nicole ; MULLER Marie Annick.
ABSENTS EXCUSES :	M. SIMON Philippe et Mme FOREST Brigitte.
POUVOIRS :	Mme FOREST Brigitte à Mme GILOT Nicole.
SECRÉTAIRE DE SÉANCE :	M. GUILLOT Hervé.

Après lecture, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la dernière séance.

1) CONTRAT A DUREE DETERMINEE – AGENT POLYVALENT ECOLE - GARDERIE ET CANTINE SCOLAIRE DANS LE CADRE D'UN CONTRAT UNIQUE D'INSERTION

Monsieur Le Maire explique au Conseil municipal qu'il est nécessaire de prévoir une aide le matin à l'école, pour la cantine et la garderie. Un contrat unique d'insertion est possible.

Le Conseil Municipal décide de créer le poste d'agent polyvalent de l'école, garderie et cantine à raison de 24, 00 heures hebdomadaires annualisées dans le cadre d'un contrat unique d'insertion à compter du 1er septembre 2011 jusqu'au 28 février 2012 inclus soit pour une durée de 6 mois. M. Le Maire est autorisé à renouveler ce contrat pour la même durée et ce 3 fois de suite pour une durée totale de 2ans.

2) CONTRAT A DUREE DETERMINEE – AGENT DE GARDERIE ET CANTINE SCOLAIRE

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de renouveler un poste d'agent de restauration scolaire et garderie à raison de 17, 00 heures hebdomadaires annualisées, à compter du 1er septembre 2011 jusqu'au 31 août 2012 inclus. Le Maire est autorisé à renouveler chaque année ce contrat pendant toute la durée de son mandat. Sur proposition du Maire ce poste sera réattribué à Mlle Véronique CHAINARD.

3) ASSAINISSEMENT « LES MAISONS ROUGES » - TRAVAUX D'EXTENSION ET DEMANDE DE SUBVENTION -

Le Maire présente au Conseil Municipal les travaux d'extension d'assainissement des Maisons Rouges. Une subvention de 30 % pour l'auto surveillance et de 50 % pour le plan d'épandage, peut être demandée auprès du Conseil Général – Agence de l'eau RMC + FSR. Le plan de financement s'établit comme suit :

Montant HT de l'auto surveillance :	8 500, 00 €
Montant HT Plan épandage :	2 000, 00 €
Montant HT Curage et épandage boues :	5 045, 00 €
Montant HT des honoraires et imprévus :	1 554, 50 €
Montant total de subvention :	3 550, 00 €
Participation de la Commune :	13 549, 50 €HT – 16 205, 20 €TTC

Le Conseil Municipal accepte les travaux d'assainissement tel qu'ils sont présentés.

4) EXTENSION D'ASSAINISSEMENT « LES MAISONS ROUGES » - SERVITUDE SUR PROPRIETES -

Dans le cadre des travaux d'extension d'Assainissement des « Maisons Rouges » la commune de Sainte Hélène doit créer une nouvelle servitude sur ces propriétés.

Il est convenu de faire une convention de servitude entre la commune et les propriétaires.

5) DECISION MODIFICATIVE

Les crédits budgétaires ouverts n'étant pas suffisants il est nécessaire de prendre une décision modificative pour le budget Communal.

6) TAXE D'AMENAGEMENT

Cette délibération est ajournée et en attente d'informations complémentaires.

7) QUESTIONS DIVERSES

- **Cour de l'école** : l'association « La Vie au Village » a demandé par courrier l'autorisation d'utiliser la cour de l'école le 26 juin 2011, l'assurance ayant été reçu, le conseil donne son accord. Toutefois à l'avenir l'assurance devra faire apparaître le lieu et la date de la manifestation;
- **Route de Sermesse** : suite à plusieurs incidents route de Sermesse chez M. Mme AEBERHARDT, une modification du parcours des camions de ramassage des poubelles sera demandée et une modification de la voirie sera étudié pour 2012 ;
- **Déchèterie mobile** : la récupération au pied de la benne est illégale ;
- **Devis restauration des murs du parc de la Cure** : plusieurs devis ont été reçu en Mairie, leur étude est en cours ;
- **Four à pain** : depuis plusieurs années de l'eau s'infiltre dans le caveau au niveau du four à pain, des devis ont été demandés, l'un de 17 150 € pour la reconstruction et l'autre de 450 € pour le démoussage. Le Conseil donne son accord pour les travaux de démoussage et donne son accord pour les travaux du four sous réserve d'obtention de subvention ;
- **Voirie** : les appels d'offre ont été lancés et la DDT procède à l'analyse des réponses ;
- **Bois** : suite à la demande de la Mairie, M. Patrice GILOT a effectué la coupe de bois nécessaire au nettoyage avant abattage et vente des chênes;
- **Logements communaux** : le logement de l'ancienne boucherie et de la mairie sont vacants. Un diagnostic énergétique devra être réalisé, des devis ont été demandés pour des montants entre 300 € et 450 €.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22 h 45.